

[ACTION] Halte à l'antichristianisme sur France 2 !

Author : Riposte Catholique

Categories : [Action!](#)

Date : 26 avril 2010

Courriel au Président de France Télévisions

Monsieur le Président,

Suite aux [révélations](#) de Daniel Hamiche, porte-parole du réseau Riposte catholique, à propos de l'émission des « Infiltrés » intitulée « À l'extrême droite du Père » et programmée pour ce mardi 27 avril, **je vous prie de tout mettre en œuvre pour sursoir à cette diffusion afin de permettre qu'un véritable débat contradictoire s'instaure sur les allégations de ce reportage avant qu'il soit diffusé.** D'autant plus que le débat enregistré ne présente aucun intérêt dans l'exacte mesure où il ne met pas en présence sur le plateau les protagonistes publiquement incriminés dans le reportage et les journalistes déguisés qui l'ont réalisé.

La **déontologie** de cette émission a déjà été **contestée, à maintes reprises**. Il n'est, en effet, pas admissible que des journalistes mentent éhontément sur leur profession dans le but de faire trébucher leurs interlocuteurs : c'est en **violation flagrante de la Charte de la profession**.

Mais **il est plus scandaleux encore que le service public de l'audiovisuel**, financé par la redevance, c'est-à-dire par nos impôts, **paie de soi-disant journalistes dont l'identité n'est même pas avérée, pour mener des provocations antisémites devant de jeunes mineurs**. Cela a un nom : **incitation à la haine raciale**. Et cela a une sanction pénale : 7 ans de prison et 150 000 euros d'amende, lorsque l'on y provoque un mineur en milieu scolaire. Le discours de l'agence Capa ferait presque du "journaliste" infiltré un héros ; mais, **en français, cela s'appelle un criminel**.

J'ajoute qu'il s'agit d'une **odieuse caricature du catholicisme traditionnel comme des écoles catholiques hors contrat** qui réprouvent ces propos monstrueux que le Magistère de l'Église a toujours réprouvés.

Je refuse catégoriquement que mes impôts servent à financer une telle charge anti-catholique et une telle apologie du crime. Aussi vous prié-je, Monsieur le Président, de bien vouloir sursoir à la diffusion de cette émission.

Votre PRENOM et votre NOM tels que vous les aurez renseignés *infra*.

PS : par courtoisie, je vous informe que j'adresse copie de ce courriel aux diverses instances de tutelle, politiques et administratives, du service public d'audiovisuel. Votre MESSAGE

PERSONNEL (facultatif) *infra*.

-